

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation
34900-1	Laiton en barres et tiges, en torques ou autrement, d'au moins six pieds de longueur, et laiton en bandes, feuilles ou plaques, ni polies, ni planées, ni recouvertes	5 p.c.	4 p.c.
34905-1	Alliages de cuivre, n.d., contenant 50 p.c. ou plus de cuivre au poids, savoir: feuilles, plaques, bandes, barres, tiges et tubes	5 p.c.	4 p.c.
34907-1	Alliages de cuivre et de béryllium savoir: lingots, feuilles, plaques, bandes, barres, tiges, tubes et fils	5 p.c.	4 p.c.
34910-1	Alliages de magnésium, savoir: lingots, gueuses, feuilles, plaques, bandes, barres, tiges et tubes	5 p.c.	4 p.c.
34915-1	Déchets de magnésium Rien ne sera considéré comme déchets de magnésium, sauf les rebuts ou déchets de magnésium propres uniquement à la refonte.	† En fr.	En fr.
34925-1	Tubes obtenus par extrusion, en magnésium ou en alliages de magnésium, ayant un diamètre extérieur de cinq pouces ou plus et devant entrer dans des produits canadiens	17½ p.c. 5 p.c. (En fr.)	4 p.c.
	Métaux, n.d., non compris les alliages, en masse, poudre, lingots ou blocs:		
35101-1	Autres que ce qui suit	5 p.c.	4 p.c.
35104-1	Manganèse électrolytique	5 p.c. 15 p.c. (En fr.)	En fr.

† Taux de base non-consolidé sous le GATT.